

Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

► **B**

DIRECTIVE DU CONSEIL
du 15 juillet 1991
concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques
(91/414/CEE)
(JO L 230 du 19.8.1991, p. 1)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009	L 309	1	24.11.2009

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1991L0414:20110801:FR:PDF>